

Invitation à une activité de formation continue



Titre : Changement de paradigme dans la prise en charge du patient DT2, Le cancer du poumon en 2020

No d'activité : 74732

Date : vendredi le 25 septembre 2020

Lieu : Webinaire

Coordonnées :

Objectifs

Changement de paradigme dans la prise en charge du patient DT2

- Décrire l'installation de l'insuffisance cardiaque chez le patient diabétique et en mesurer l'impact;
- Revoir la relation entre le diabète, la maladie rénale et les maladies cardiovasculaires;
- Se servir des iSGLT2 pour moduler le risque cardio-vasculaire et rénal du patient;
- Réviser les récentes études et les changements apportés aux lignes directrices de la Société Canadienne de Cardiologie en lien avec les ISGLT2;
- A travers des cas patients DT2 avec facteurs de risques, établir le meilleur plan thérapeutique afin d'offrir une protection cardio-rénale.

Le cancer du poumons en 2020

- Discuter du dépistage chez les populations à risque;
- Décrire les étapes d'investigation et discuter de l'impact du délai d'investigation en cancer pulmonaire;
- Revoir le diagnostic différentiel des nodules pulmonaires;
- Décrire les traitements actuel; radiothérapie, chimiothérapie, immunothérapie.

Président de séance : Dr Richard Dumouchel

Horaire

2020-09-25	13:00	14:30	Conférence	Changement de paradigme dans la prise en charge du patient DT2	Dr Denis Chauret, interniste
2020-09-25	14:30	14:40	Pause/Repas		
2020-09-25	14:40	16:10	Conférence	Le cancer du poumon en 2020	Dr Benoît Samson, hémato-oncologue

Veillez vous inscrire en cliquant sur le mot « Inscription » sous la description de cette activité, laquelle est parue dans le calendrier de formation du site web de l'AMORSL. Pour toute question relative à ce webinaire, veuillez communiquer à l'adresse suivante: emc-amorsl@amorsl.ca.

Nombre de places limité

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu-Saint-Laurent désire vous faire part que toutes les activités de formation sont offertes prioritairement aux omnipraticiens membres de l'AMORSL. Aussi, le pourcentage d'omnipraticiens d'autres territoires, d'infirmières et autres professionnels ne doit pas dépasser 10 % le total des participants, et ce, pour toutes les activités de formation accréditées.

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît 3.00 heure(s) de crédits de catégorie 1 aux participants à cette activité. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de AstraZeneca



Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents).

Une procédure détaillée est mise à la disposition du participant en allant sur le portail:
<https://www.fmoq.org/formation/politiques/procedure-de-telechargement-des-attestations-ominipraticiens/>.